RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

BULLETIN CLIMAT - RESSOURSES EN EAU

N° 004

Août *2026*

Dans ce numéro :

Situation climatologique du mois	1
Situation hydrologique	2-3
Gestion intégré des ressources en Eau	3
Production halieutique	4
Lien entre les paramètres climatiques et le débit des cours d'eaux	4
Perspectives	4
Avis et Conseils	4

1. SITUATION CLIMATOLOGIQUE DU MOIS

1.1. PRECIPITATION

L'analyse de la figure 1 montre que la plupart des localités du pays ont été arrosées. Sokodé a recueilli la plus forte quantité (411,2 mm) et Lomé a enregistré la plus faible hauteur d'eau (1,8 mm). La moyenne nationale du mois d'aout pour l'ensemble des stations synoptiques est de 223,9 mm. Ce mois a été excédentaire par rapport à la normale 1991-2020 (194,7 mm) et par rapport au mois d'août 2025 (119,9 mm). L'analyse comparative des deux zones climatiques montre que le mois d'août a connu des déficits pluviométriques dans la partie bimodale à l'exception d'Atakpamé et d'Anié Mono. Cette situation au sud est due à la remontée en surface des eaux froides (Upwelling) dans le bassin du golfe de guinée. Cependant, dans la zone monomodale, ce mois a été excédentaire dans la plupart des localités à l'exception de Niamtougou et de Sotouboua (figure 2).

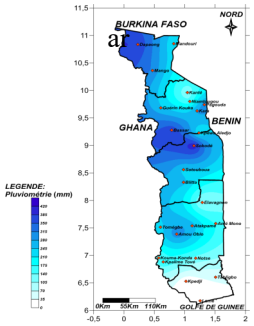


Figure 1 *: Carte de cumul de pluie du mois de août*
Source: ANAMET, 2026

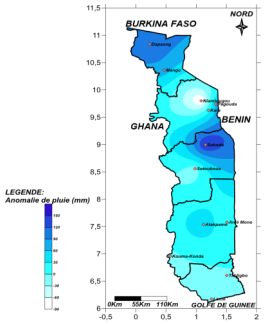


Figure 2 *: Carte de l'anomalie de pluie de août 2026 comparée à la normale 1991-2020*
Source: ANAMET, 2026

1.2 TEMPÉRATURE

Au cours de ce mois, Mango a enregistré la température la plus élevée (28,0 °C) et Danyi la plus basse (22,7 °C) avec une moyenne nationale de 26,4 °C. Mango, Mandouri, Tabligbo et Kara ont été les villes les plus chaudes. Comparée au mois d'août 2025 (25,4°C) cette température moyenne a été partout plus élevée (Figure 3). Par rapport à la normale de 1991-2020 (25,3°C), toutes les localités ont observé une hausse de température. La figure 4 montre que cette hausse a varié de 0,5 °C (Lomé) à 2,0 °C (Kara).

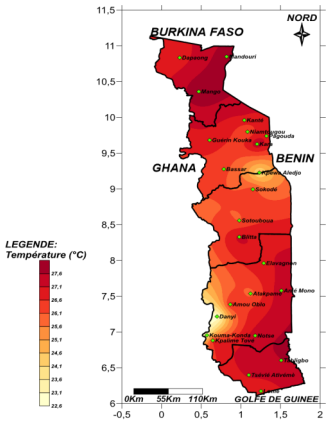


Figure 3 *: Carte de températures moyennes du mois de août*
Source: ANAMET, 2026

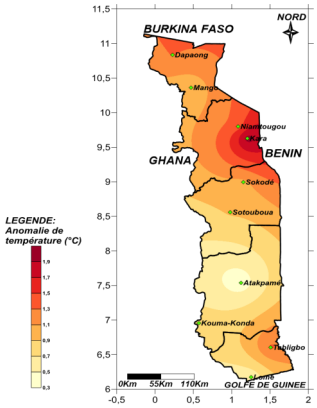


Figure 4*: Carte de l'anomalie de température de août 2026 comparée à la normale 1991-2020*
Source: ANAMET, 2026

Ce bulletin mensuel est produit avec l'appui technique et financier de Climate Risk and Early Warning System (CREWS-Afrique de l'Ouest)

2. SITUATION HYDROLOGIQUE ET GESTION INTEGREE DES RESSOURCES EN EAU

2.1. SITUATION HYDROLOGIQUE

La figure 5 présente les trois bassins versant du Togo à savoir : celui de l'Oti, du Mono et du Lac Togo.

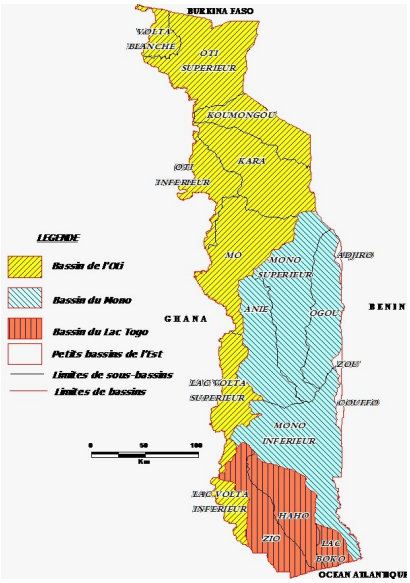


***Figure 5**: Carte des bassins versants du Togo*
Source: Direction des Ressources en Eau (DRE), 2026

Analyse des hauteurs d'eau sur les trois bassins

Bassin du Lac Togo :

Au cours de ce mois, le niveau de l'eau à la station de Kpédji est resté en dessous du seuil d'alerte 1 (300 cm). Le mois a commencé avec un niveau de 250 cm. Une baisse progressive s'ensuit, ramenant le niveau à un minimum de 180 cm au 17e jour, avant une remontée modérée en fin de mois jusqu'à 269 cm au 30e jour. Globalement, ce moi est marqué par un net recul par rapport à la dynamique de crue observée en juillet.

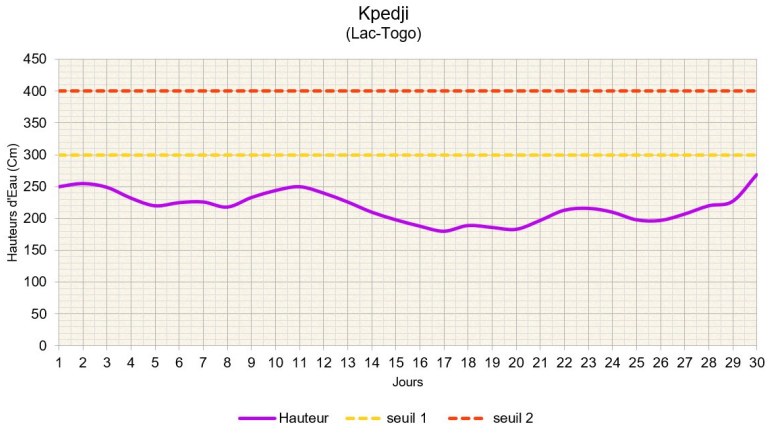


***Figure 6:** Courbe de variation des hauteurs d'eau à la station de Kpédji (Bassin du Lac Togo)*
Source: Direction des Ressources en Eau (DRE), 2026

Bassin du Mono :

À la station de Kolokopé, le mois débute au-dessus du seuil d'alerte 1 (300 cm), prolongeant la dynamique de hausse amorcée fin juillet, avec un pic de 538 cm au 6e jour. Une baisse s'ensuit, ramenant le niveau sous le seuil 1 entre le 12e et le 15e jour, jusqu'à un minimum de 235 cm. Une remontée spectaculaire est ensuite observée à partir du 16e jour, franchissant le seuil 2 (600 cm) dès le 21e jour et culminant à 673 cm au 22e jour, le maximum du mois. Après un repli relatif en fin de troisième décade, un second épisode de crue ramène le niveau à 653 cm au 30e jour, franchissant à nouveau le seuil 2. En somme, la station de Kolokopé est marqué par un dépassement du seuil 1 dans la plupart du temps et un bref dépassement (5jours) du seuil 2 au cours du derniere decade.

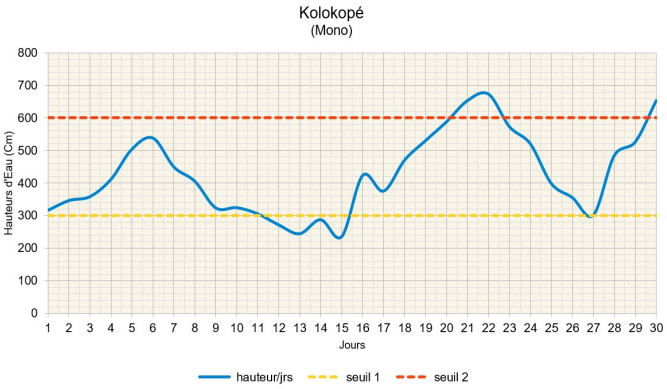


Figure 7: *Courbe de variation des hauteurs d'eau à la station de Kolokopé (Bassin du Mono)*

Source: Direction des Ressources en Eau (DRE), 2026

Bassin de l'Oti :

À la station de Mango, Au debut du mois, le niveau de l'eau (368 cm) est en dessous du seuil d'alerte 1 (500 cm). On observe une hausse rapide du 2e au 6e jour dépassant le seuil d'alerte 1. Cette hausse est quasi continue avec une stabilisation progressive de 690 à 722 cm aucours de la seconde quinzaine du mois sans toutefois atteindre le seuil d'alerte 2 (800 cm).

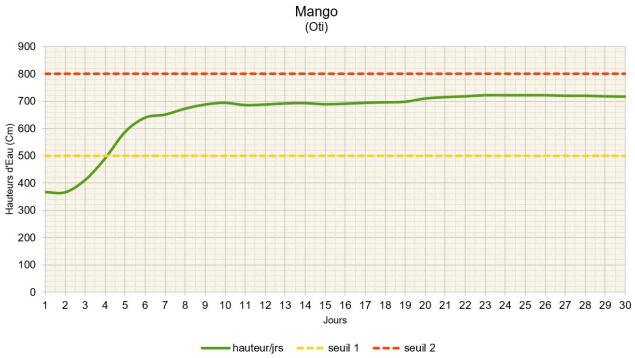


Figure 8: *Courbes de variation des hauteurs d'eaux à la station de Mango (Bassin de l'Oti)* Source: Direction des Ressources en Eau (DRE), 2026

En résumé, sur les trois stations suivies, le mois d'août marque une évolution contrastée par rapport à juillet. A la station de Kpédji où le seuil d'alerte 1 a été dépassé à plusieurs reprises au mois précédent, le niveau est resté ce mois constamment en dessous de ce seuil d'alerte 1. Au contrario, la station de Kolokopé confirme son instabilité avec un double franchissement du seuil d'alerte 2 au cours du mois. La station de Mango, jusque-là en dessous du seuil de vigilance, franchit pour la première fois le seuil d'alerte 1 et s'y maintient durablement.

2.2. GESTION INTEGREE DES RESSOURCES EN EAU

- **Situation sur l'approvisionnement en eau potable du Togo**

Au Togo, le taux de desserte en eau potable en 2024 est de 72 % en milieu urbain, 60,1% en milieu semi-urbain et 76,16 % en milieu rural soit un taux national de 70,8 %. L'approvisionnement en eau potable repose essentiellement sur l'exploitation des eaux souterraines à l'exception des grandes villes de l'intérieur du pays qui sont alimentées à partir des eaux de surface.

- **Ressources en eau**

Les ressources en eau (eaux de surface et eaux souterraines) sont relativement abondantes mais inégalement reparties. Par ailleurs, les changements climatiques, la croissance démographique et les actions anthropiques affectent leurs disponibilités (qualité et quantité).

- **La gestion intégrée des ressources en eau (GIRE)**

Afin de garantir une exploitation durable de ces ressources, le Togo applique les principes de la GIRE, qui vise à créer les conditions nécessaires pour mieux desservir les populations en eau potable et satisfaire tous les usages tout en préservant les écosystèmes. La **loi N° 2010-004, adoptée en 2010,** portant code de l'eau et ses décrets d'application, encadre la mise en œuvre de la GIRE au niveau national tandis qu'au niveau régional trois instruments juridiques permettent d'assurer la gouvernance des eaux partagées à savoir :

◊ la convention portant statut du fleuve Volta et création de l'Autorité du bassin de la Volta (ABV);

◊ la convention portant statut du fleuve Mono et création de l'Autorité du bassin du Mono (ABM) ;

◊ la convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux de 1992 (Convention sur l'eau).

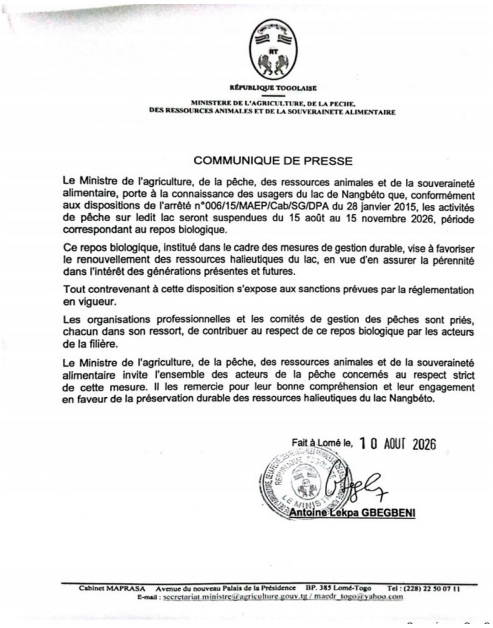
3. PRODUCTION HALIEUTIQUE

Pour le mois d'août la production halieutique a été de **1391,768 tonnes** répartie en production artisanale maritime et en production piscicole.

Tableau 1 : **Données de la production halieutique août 2026**

Période	Production halieutique	Quantité (tonne)
Août **2026**	Production artisanale maritime	1218,991
	Production piscicole (Lac Nangbeto)	172,777
	TOTAL	**1391,768**

Source : DPH, 2026



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE, DES RESSOURCES ANIMALES ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Ministre de l'agriculture, de la pêche, des ressources animales et de la souveraineté alimentaire, porte à la connaissance des usagers du lac de Nangbéto que, conformément aux dispositions de l'arrêté n°006/15/MAEP/Cab/SG/DPA du 28 janvier 2015, les activités de pêche sur ledit lac seront suspendues du 15 août au 15 novembre 2026, période correspondant au repos biologique.

Ce repos biologique, institué dans le cadre des mesures de gestion durable, vise à favoriser le renouvellement des ressources halieutiques du lac, en vue d'en assurer la pérennité dans l'intérêt des générations présentes et futures.

Tout contrevenant à cette disposition s'expose aux sanctions prévues par la réglementation en vigueur.

Les organisations professionnelles et les comités de gestion des pêches sont priés, chacun dans son ressort, de contribuer au respect de ce repos biologique par les acteurs de la filière.

Le Ministre de l'agriculture, de la pêche, des ressources animales et de la souveraineté alimentaire invite l'ensemble des acteurs de la pêche concernés au respect strict de cette mesure. Il les remercie pour leur bonne compréhension et leur engagement en faveur de la préservation durable des ressources halieutiques du lac Nangbéto.

Fait à Lomé le, 10 AOUT 2026

Antoine Lokpa GBEGBENI

Cabinet MAPRASA Avenue du nouveau Palais de la Présidence BP. 385 Lomé-Togo Tel : (228) 22 50 07 11
E-mail : secretariat.ministre@agriculture.gouv.tg / maedr_togo@yahoo.com

Par communiqué de presse en date du 10 août 2026 le ministre de l'Agriculture, de la pêche, des ressources animales et de la souveraineté alimentaire (MAPRASA) invite l'ensemble des acteurs de la pêche au respect strict du repos biologique instauré sur lac de Nangbéto du **15 août au 15 novembre 2026 (03mois),** conformément aux dispositions de l'arrêté n° 006/15/MAEP/Cab/SG/ DPA du 28 janvier 2015**.**

Tout contrevenant à cette disposition s'expose aux sanctions prévues par la règlementation en vigueur.

Le ministre remercie les acteurs pour leur compréhension et leur engagement en faveur de la préservation durable des ressources halieutiques du lac Nangbéto.

4. LIEN ENTRE LES PARAMETRES CLIMATIQUES ET LE DEBIT DES COURS D'EAUX

Dans le bassin de l'Oti, les fortes quantités de pluies enregistrées dans les stations de Dapaong (382,9 mm), Mandouri (212,5 mm) et à Mango (309 mm) ont entrainé une augmentation puis une stabilisation du niveau de l'eau à la station hydrométrique de Mango.

Au cours de ce mois, le bassin du Mono est marqué par de forte pluie dans la région Centrale, 411,2 mm à Sokodé et 255,2 mm à Blitta. Cette pluviométrie a induit de forte variation du niveau de l'eau à la station hydrométrique de Kolokopé.

Dans le bassin du Lac Togo, le mois d'août étant marqué par la petite saison sèche au sud du pays, est caractérisé par une pluviométrie très faible (1,8 mm à Lomé; 5,5 mm à Kpedji). Cette faibles pluviométrie a conduit au maintien du niveau de l'eau en dessous de 250 cm à la station hydrométrique de Kpédji.

5. PERSPECTIVES

Au cours du mois de septembre 2026, des activités pluvio-orageuses faibles à fortes sont prévues dans toutes les régions du pays avec des coups de vent par endroits. Cette situation entrainera une augmentation probable du niveau des cours d'eaux sur l'ensemble des bassins versants du pays.

6. AVIS ET CONSEILS

Une vigilance soutenue reste de mise sur le bassin du Mono (Kolokopé), qui a franchi à deux reprises le seuil d'alerte 2 au cours du mois, avec des variations rapides et marquées. Le bassin de l'Oti (Mango), désormais installé au-dessus du seuil d'alerte 1 de façon durable, mérite également un suivi renforcé afin d'anticiper un éventuel franchissement du seuil 2. La situation à la station de Kpédji, restée sous le seuil 1 tout au long du mois, ne présente pas de risque immédiat mais continuera d'être surveillée. Suivre les prévisions de l'ANAMET.

ÉQUIPE D'ÉLABORATION :

ANAMET, DRE, ENVIRONNEMENT, UL (WASCAL), MTDPR, CRT, DPH

Ce bulletin mensuel est produit avec l'appui technique et financier de Climate Risk and Early Warning System (CREWS-Afrique de l'Ouest)